

Association des cadres de la Confédération

Section EPFL

Procès verbal de la réunion du comité du 9 octobre 2009
Salle BP 2 137, 09:00

Présents: Philippe Thalmann, président
Jean-François Person, vice-président
Xavier Llobet, secrétaire
Pierre-André Haldi

1 Approbation du procès verbal de la réunion précédente

- Le PV est approuvé.

2 Échange d'informations

- Stabilité du nombre de membres: un nous a quitté, un nous a rejoint.

- Séances d'information aux nouveaux collaborateurs de l'EPFL: M. Thalmann continue à les assurer (il y en a eu deux cet automne, le 15 septembre et le 6 octobre). Il semble y avoir une certaine prévention à se présenter soi-même comme cadre.

- La LPers continue sa lente évolution. À l'état de projet de message, la seule modification admise est le maintien de la commission de recours interne des EPF. L'objectif est toujours une convergence avec le Code des Obligations, avec, par exemple, la suppression de la liste de causes de licenciement, remplacée par "justes motifs", la suppression aussi de la nécessité d'avertissement formel avant un licenciement, ou le raccourcissement des délais pour mettre un terme à un contrat de travail. Les syndicats présentent une multitude de demandes de modifications; l'ACC considère que la réforme est acceptable, et que la protection contre les licenciements arbitraires reste assez solide.

M. Haldi fait remarquer que la notion de "congé de formation", prévu dans la LPers, permet en pratique à des membres du Corps Intermédiaire de prendre un congé pouvant être assimilé à un "congé sabbatique".

- Salaires 2010. La compensation de 2009 fut de 1.1%, mais le renchérissement de 2008 ne fut que 0.7%. Si celui de 2009 n'est pas supérieur à 0.5%, il n'y aura aucune compensation.

- PUBLICA: il ne peut pas y avoir aucune augmentation pour les retraités, au vu de la situation de la Caisse. L'ACC demande toujours une contribution des employeurs pour les employés de plus de 45 ans.

3 Recrutement

- L'ACC a "perdu" beaucoup de membres, et un effort de recrutement est prévu, avec un nouveau flyer. Puisque le service du personnel de l'EPFL ne semble pas en mesure de nous faire parvenir la liste de cadres, il est envisagé d'exploiter l'annuaire interne, en établissant nos propres listes de collaborateurs "cadres", pour les contacter.

La séance est levée vers 10h 15; la date de la prochaine réunion sera fixée par enquête Doodle selon les besoins.

Le secrétaire, Xavier Llobet